

DÉCLARATION SUR LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE



Au moment où la ministre Michelle Courchesne s'apprête à déposer un projet de loi sur la gouvernance des universités, la Table des partenaires universitaires (TPU) tient à lui rappeler qu'elle rejette toute vision réductrice de la gouvernance universitaire. Dans la présente déclaration, elle rappelle les principes qui doivent guider toute intervention en cette matière.

Nous souscrivons à :

- l'imputabilité qui dépasse la stricte reddition de comptes budgétaires mais renvoie à la responsabilité des universités de rendre compte du passé, du présent et du futur, par la préservation des connaissances, leur transmission, leur développement;
- une approche et à des pratiques de gouvernance qui tiennent compte de la mission des universités, laquelle s'appuie d'abord sur sa caractéristique de service public et sur la reconnaissance de ses trois composantes indissociables : l'enseignement, la recherche et le service à la collectivité;
- à l'autonomie de chaque université, une autonomie qui s'articule dans le respect de ses valeurs fondamentales : collégialité, liberté d'enseignement, liberté de recherche, indépendance de l'esprit, accessibilité aux études, qualité des services universitaires;
- à la pertinence pour chaque université, composante essentielle du réseau universitaire québécois, de préciser sa mission et le rôle qu'elle entend jouer afin de contribuer pleinement au développement global – culturel, social, politique, économique - des personnes, de la société et de son milieu;
- à une conception de l'université où chaque groupe professionnel de même que les étudiantes et étudiants contribuent à l'idéal universitaire et à l'accomplissement de la mission en vertu de leurs responsabilités propres;
- à une gouvernance transparente s'appuyant sur la collégialité et l'ouverture. La collégialité repose sur la mise en valeur des forces de la communauté universitaire, de ses composantes et sur la collaboration avec ses alliés qui partagent l'idéal et les valeurs associées à la mission universitaire.



Nous rejetons :

- toute centralisation du pouvoir entre les mains d'une nouvelle élite gestionnaire, branchée prioritairement sur le milieu des affaires, imposant une marginalisation de la gestion collégiale sous des prétextes fallacieux;
- la notion d'indépendance retenue dans le rapport et surtout l'idée que seuls les membres internes des conseils d'administration puissent être sujets à des conflits d'intérêt.

Nous exigeons pour les universités:

- des conseils d'administration diversifiés et représentatifs de la communauté universitaire et du milieu social, ouverts à la présence d'observatrices et d'observateurs;
- que les administrateurs soient correctement informés des particularités de l'institution universitaire, qui n'est ni une entreprise privée ni une entreprise publique, afin de leur permettre de comprendre et de remplir leur rôle au sein des conseils d'administration;
- des processus ouverts et consultatifs pour les nominations aux conseils d'administration, pour le choix des recteurs et des principaux, afin de promouvoir la transparence,;
- des comités de gestion ouverts aux réalités du travail universitaire et de l'apprentissage;
- le maintien d'instances académiques et universitaires fortes et redevables de l'accomplissement des missions universitaires.



**FÉDÉRATION
DES PROFESSIONNELLES**



FEUQ

Ensemble pour l'éducation!

La Table des partenaires universitaires rejette la vision monolithique de la gouvernance universitaire qui ne respecte ni l'histoire, la culture, les traditions et les valeurs universitaires, ni la diversité des établissements du réseau québécois. Elle affirme que la prise de décisions dans les universités doit donner la primauté aux finalités académiques.

LA TPU REGROUPE LES ORGANISATIONS SUIVANTES : LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ (FQPPU), LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC (FNEEQ-CSN), LA FÉDÉRATION DU PERSONNEL PROFESSIONNEL DES UNIVERSITÉS ET DE LA RECHERCHE (FPPU), LE CONSEIL PROVINCIAL DU SECTEUR UNIVERSITAIRE DU SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE (CPSU-SCFP-FTQ), LA FÉDÉRATION DES PROFESSIONNELLES (FP-CSN), LA FÉDÉRATION ÉTUDIANTE UNIVERSITAIRE DU QUÉBEC (FEUQ), LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES UNIVERSITAIRES QUÉBÉCOISES EN ÉDUCATION PERMANENTE (FAEUQEP).